

#1er trimestre 2023

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Autour du cours d'eau Saint-Antoine : Reprise des travaux début février. Poursuite des enrochements des rives, réalisation des pieux du futur pont définitif, opérations de terrassement.

Réalisation de parois clouées au droit des futures têtes d'entrée et sortie du tunnel de la route de contournement.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

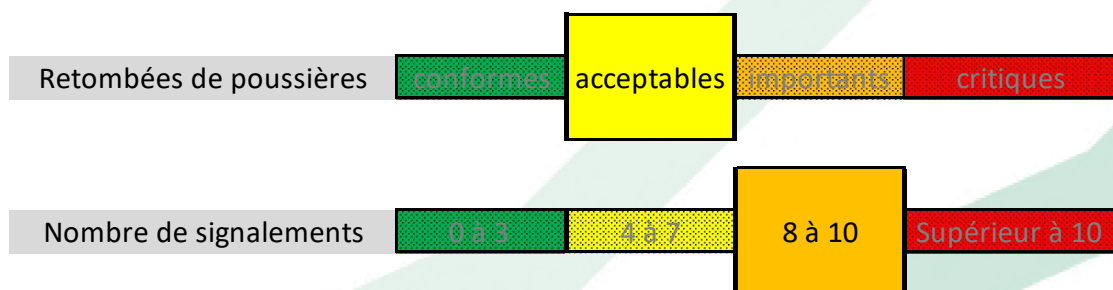


Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : Suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées

#1^{er} trimestre 2023

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Quelques dépassements de la valeur seuil observés sur le 1^{er} trimestre 2023. Nombreux signalements rapportés par des riverains concernant la route de contournement.



SYNTHESE DES MESURES

ANNEE 2023	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	86%	100%	50%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	5	5

(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants.

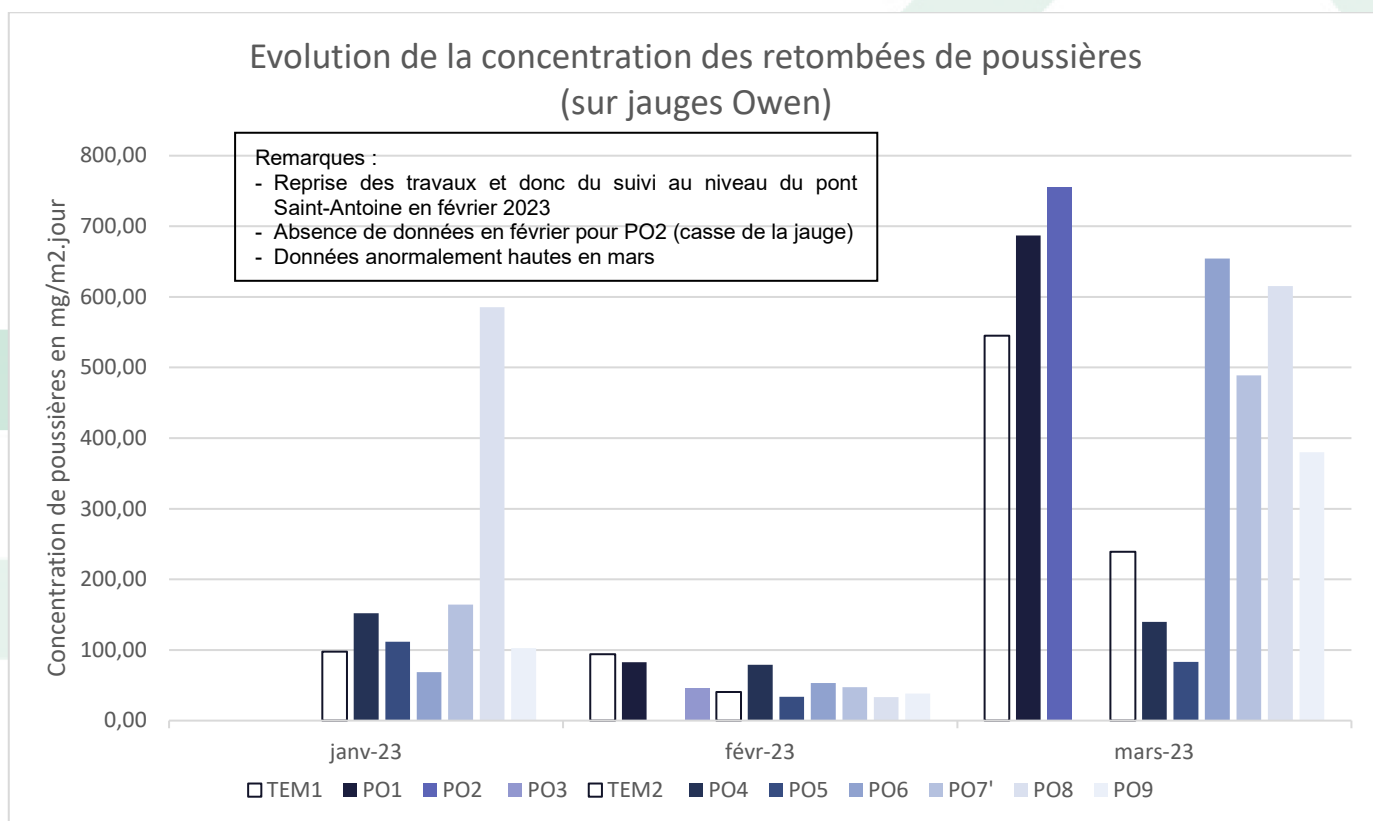
Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#1er trimestre 2023

PLUS DANS LE DETAIL

Plusieurs dépassements de la valeur objectif de 500 mg/m²/jour ont été observés au cours du 1er trimestre 2023. A noter l'obtention de valeurs anormalement au mois de mars, y compris pour les jauges témoins.



FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Plusieurs signalements relatifs aux poussières ont été enregistrés sur le 1^{er} trimestre 2023, concernant principalement la partie haute de la route de contournement de Modane.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
16/02/23	Beaucoup de poussières menace un troupeau	Elevage vers la voie d'accès aux jardins	Forage des clous des parois clouées	Ajout d'eau lors du forage des clous. Arrosage des pistes. Commande d'un système d'aspersion d'eau (brumisateur) dont la livraison est attendue début mars
16/02/23	Nuage de poussières conséquent sur les habitations et la forêt	Rue de Glacel		
20/02/23	Nuage de poussières conséquent arrivant sur une parcelle avec des brebis qui broutent	Elevage vers la voie d'accès aux jardins		
20/02/23	Nuage de poussières à proximité d'habitations	Rue de Glacel		
21/02/23	Dégagement important de poussières blanchâtres sur les habitations à proximité	Rue de Glacel	Projection de béton pour réalisation des parois clouées	Mise en œuvre des brumisateurs. Renforcement de l'arrosage sur site. Renforcement de la sensibilisation du personnel sur chantier.
07/03/23	Poussières sur une exploitation	Elevage vers la voie d'accès aux jardins		
07 et 08/03/23	Nuage de poussières à proximité d'habitations	Rue de Glacel		
08/03/23	Nuage de poussières conséquent de ciment sur une exploitation	Elevage vers la voie d'accès aux jardins		
17/03/23	Nuage de poussières à proximité d'habitations	Rue de Glacel		
				Mise en œuvre des brumisateurs. Renforcement de l'arrosage sur site. Renforcement de la sensibilisation du personnel sur chantier. Déplacement d'une des jauges de mesure au niveau d'une habitation sensible.
				Mise en œuvre des brumisateurs. Renforcement de l'arrosage sur site. Renforcement de la sensibilisation du personnel sur chantier. Recherche de mesures de réduction complémentaires.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98